

### **« Je est un autre » de Rimbaud.**

Citations philosophiques – BLOG DE PHILOSOPHIE - posté par EWAHIB, 4 mai 2019.

Dans cette formule de Rimbaud, il y a une association paradoxale entre le « je » et « autre » qui sont deux concepts opposés. Rimbaud identifie le « je », le « moi » à « autre », à l'altérité, à ce qui est autre que le moi. Que signifie donc ce paradoxe ? Le « je » peut-il être un autre ? Peut-on être autre que ce qu'on est ?

Pour la remettre dans son contexte, cette formule est extraite d'une lettre que Rimbaud adresse à Paul Demeny. Dans sa lettre, le poète propose une conception originale de la création artistique. Il explique que la poésie n'est pas la parole du moi, du « je » mais qu'elle vient de l'autre en moi. Elle est, selon lui, extérieure au moi : « j'assiste à l'éclosion de ma pensée, je la regarde, je l'écoute » écrit Rimbaud à ce propos. Ainsi, l'artiste (poète, musicien...) n'est pas maître de son œuvre artistique, de sa création ; c'est l'œuvre qui se crée elle-même sous le regard du poète, du musicien, indépendamment de lui-même.

Mais c'est quand, comme le pense Rimbaud, la parole échappe à la conscience et au moi raisonnable, à la censure de la conscience, du moi (ou du surmoi dira Freud) quelle sera poétique et donc artistique. C'est vrai aussi pour la musique, pour la peinture, pour toute autre création artistique. Le moi conscient appauvrit l'art, l'autre en moi l'enrichit, le colorie. Le moi est socialisé, civilisé et réglé socialement, culturellement : il observe des règles morales, des obligations religieuses, des lois juridiques. Il s'autocensure. Il ne peut donc être, selon Rimbaud, à l'origine d'une œuvre originale. C'est l'autre en moi qui nous permet de créer une œuvre d'art originale, extraordinaire, libre et riche. Sans elle, la poésie et toute autre création artistique serait pauvre et stérile.

Philosophiquement, cette formule peut être aussi envisagée comme une remise en cause de la conception cartésienne du sujet. Elle annonce une autre conception du sujet, celle d'un sujet qui n'est pas maître de sa propre maison comme l'affirmait déjà Freud et qui ne coïncide pas avec son moi. Ce qui s'oppose à la philosophie cartésienne du sujet pensant, maître de sa pensée, de lui-même, et transparent à lui-même (voir l'explication du « je pense donc je suis »). Une conception qu'on retrouve également chez Nietzsche, chez Freud, chez Hume et d'autres. Rappelons que Nietzsche oppose au « je pense » cartésien à un « ça pense ». Un ça inconscient qu'on retrouve aussi chez Freud. Pour ces philosophes, le « je » est une fiction grammaticale, une illusion. Pour eux, le moi n'est pas unique, il est multiple (Cf. Freud : le ça, le moi et surmoi), en perpétuel changement (Cf. Hume).

En effet, penser qu'un autre agit en nous, comme le laisse entendre le « je est un autre » de Rimbaud, c'est ne pas considérer l'homme un être entièrement maître de lui-même et transparent à lui-même. C'est en plus remettre en question la liberté du sujet et sa responsabilité morale et juridique. A ce propos, Nietzsche affirme que le libre-arbitre est une illusion soutenue pour culpabiliser l'homme pour le juger, pour l'obliger à se soumettre à la morale, à la religion, aux normes de sa société. L'homme est un « devenir », une évolution, il est aussi opaque à lui-même, ce qui exclut le libre-arbitre (et la responsabilité qui en découle) cher aux yeux des philosophes amis de la liberté (Descartes, Sartre...).